La République arabe d'Egypte

le 29 Chawal 1444

Le Ministère des Waqfs

le 19 mai 2023

Les règles cosmiques d'Allah dans le Noble Coran

Louange à Allah, Seigneur de l'Univers, Qui dit dans Son Noble Livre : «Or, jamais tu ne trouveras de changement dans la règle d'Allah» J'atteste qu'il n'y a point de divinité en dehors d'Allah, l'Unique sans aucun associé, et que notre maître et prophète Mohamad est Son serviteur et Messager. O Allah, accorde Ton Salut et Tes Bénédictions à lui, à sa famille, ses compagnons et ceux qui les suivent d'une rectitude jusqu'au Dernier-Jour. Ensuite...

Allah, Gloire à Lui, établit le cosmos sur des règles et lois stables et inchangeables. Contemplant le Noble Coran on le trouve abondant de discours sur les lois et règles cosmiques divines qui cadencent le mouvement des créatures en complémentarité et harmonie sans désordre, ni défaillance, ni trouble. Allah, Gloire à Lui, dit : « Or, jamais tu ne trouveras de changement dans la règle d'Allah, et jamais tu ne trouveras de déviation dans la règle d'Allah ».

Les lois cosmiques d'Allah se distinguent par la généralité et la globalité, elles s'appliquent à tous sans distinction, ni exception. Allah, Gloire à Lui, exigea que la rétribution soit de la même nature de l'œuvre, où Il dit : « Quiconque fait un mal sera rétribué pour

cela, et ne trouvera en sa faveur, hors d'Allah, ni allié ni secoureur. Et quiconque, homme ou femme, fait de bonnes œuvres, tout en étant croyant... les voilà ceux qui entreront au Paradis; et on ne leur fera aucune injustice, fût-ce d'un creux de noyau de datte » et « évoquez-Moi, donc, Je vous rappelle de Mes Bienfaits ». Notre prophète (SBL) dit : « quiconque dissipe à un musulman l'un des malheurs d'ici-bas, Allah lui dissipera l'un des malheurs de l'au-delà. Quiconque facilite à un insolvable, Allah lui accordera facilité aussi bien dans l'ici-bas que dans l'au-delà. Quiconque dissimule les défauts d'un musulman, Allah lui couvrira ses défauts aussi bien dans l'ici-bas que dans l'au-delà. Allah est au secours du serviteur tant que ce dernier est au secours de son frère ». Il dit également : « quiconque aimerait qu'Allah le sauve du malheur de l'au-delà doit faciliter à un insolvable ou lui remettre une partie de ses dettes ».

Parmi les règles cosmiques divines est celle de l'alternance de la richesse et de la pauvreté, la richesse n'est pas éternelle, la pauvreté non plus, le riche aujourd'hui pourrait devenir pauvre demain. Allah, Gloire à Lui, dit : « Ainsi faisons-Nous alterner les jours (bons et mauvais) parmi les gens ». Le riche doit être reconnaissant et le pauvre doit œuvrer sérieusement pour changer sa réalité vécue. La situation du croyant est bien rassurée dans les deux cas. Notre prophète (SBL) dit : « comme il est splendide l'affaire du croyant, cela est restreint au croyant, elle est bonne dans tous les cas : frappé d'un bonheur, il est reconnaissant, et cela lui est bien, frappé d'un malheur, il est patient et cela lui est bien ».

On cite parmi ces lois divines cosmiques l'épreuve, l'examen et l'élection. Parlant de la loi de l'épreuve Allah, Gloire à Lui, dit : « Est-ce que les gens pensent qu'on les laissera dire: «Nous croyons!» sans les éprouver? Certes, Nous avons éprouvé ceux qui ont vécu

avant eux; [Ainsi] Allah connaît ceux qui disent la vérité et ceux qui mentent » et « Pensez-vous entrer au Paradis alors que vous n'avez pas encore subi des épreuves semblables à celles que subirent ceux qui vécurent avant vous? Misère et maladie les avaient touchés; et ils furent secoués jusqu'à ce que le Messager, et avec lui, ceux qui avaient cru, se fussent écriés: «Quand viendra le secours d'Allah?» - Quoi! Le secours d'Allah est sûrement proche ».

Quant à l'élection, Allah, Gloire à Lui, sait parfaitement ce qu'Il élit, pourquoi et quand Il élit. Il dit : « Allah est parfaitement Scient où Il met Son Message », « Allah choisit des messagers parmi les Anges et parmi les hommes. Allah est Audient et Clairvoyant », « Allah fera donc venir un peuple qu'Il aime et qui L'aime » et «Et ils dirent : "Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre ce Coran sur un haut personnage de l'une des deux cités?" (La Mecque et Taif). Est-ce eux qui distribuent la miséricorde de ton Seigneur? C'est Nous qui avons réparti entre eux leur subsistance dans la vie présente et qui les avons élevés en grades les uns sur les autres, afin que les uns prennent les autres à leur service. La miséricorde de ton Seigneur vaut mieux, cependant, que ce qu'ils amassent ». A l'occasion du récit de notre maitre Moïse avec le serviteur pieux, Allah, Gloire à Lui, dit : «Ils trouvèrent l'un de Nos serviteurs à qui Nous avions donné une grâce, de Notre part, et à qui Nous avions enseigné une science émanant de Nous. Moïse lui dit: (Puis-je suivre, à la condition que tu m'apprennes de ce qu'on t'a appris concernant une bonne direction ? ».

Il ne faut combattre personne en raison de ce qu'Allah lui pourvoit, tu ne pourrais jamais l'empêcher, personne ne pourrait t'empêcher ce qu'Allah te prédestine. Allah, Gloire à Lui, dit : « Ce qu'Allah accorde en miséricorde aux gens, il n'est personne à pouvoir

le retenir. Et ce qu'Il retient, il n'est personne à le relâcher après Lui. Et c'est Lui le Puissant, le Sage ». Notre prophète (SBL) dit : « et sache que si la communauté entière se réunit pour t'apporter une certaine utilité, elle ne fera que dans le cadre de ce qu'Allah te prédestina et si elle se réunit pour te nuire quelque part, elle ne fera que dans le cadre de ce qu'Allah te prédestina, mission accomplie ».

Parmi les règles cosmiques d'Allah est le fait que les causes mènent aux résultats sans égard pour la confession, la race, la couleur et l'ethnie, qui cultive, récolte et qui travaille, réussit. Allah, Gloire à Lui, dit : « vraiment Nous ne laissons pas perdre la récompense de celui qui fait le bien ».

Louange à Allah, Seigneur de l'Univers, que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés au prophète honnête, à sa famille, ses compagnons et ce qui les suit d'une rectitude jusqu'au Dernier-Jour.

Parmi ces règles divines cosmiques est le fait que celui qui suit la guidée d'Allah et emprunte la voie de Son Agrément, Allah, Gloire à Lui, l'honore par la bonne vie dans l'ici-bas et le Paradis dans l'au-delà. La loi d'Allah exige également que celui qui se détourne de Sa Guidée aura la vie tortueuse dans l'ici-bas et l'Enfer dans l'au-delà. Allah, Gloire à Lui, dit : « Toutes les fois que Je vous enverrai un guide, ceux qui [le] suivront n'auront rien à craindre et ne seront point affligés », « Quiconque, mâle ou femelle, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie. Et Nous les récompenserons, certes, en fonction des meilleures de leurs actions »

et « quiconque suit Mon guide ne s'égarera ni ne sera malheureux. Et quiconque se détourne de Mon Rappel, mènera certes, une vie pleine de gêne, et le Jour de la Résurrection Nous l'amènerons aveugle au rassemblement». Il dira: 〈Ô mon Seigneur, pourquoi m'as-Tu amené aveugle alors qu'auparavant je voyais ?› [Allah lui] dira: 〈De même que Nos Signes (enseignements) t'étaient venus et que tu les as oubliés, ainsi aujourd'hui tu es oublié› ».

O Allah! Préserve notre Égypte et en élève le drapeau dans l'univers.